

# Communiqué

## Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec

### **LE SGETQ DEMANDE LA MISE AU RANCART DU RAPPORT**

Montréal, le 29 juin 2005 —Le Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec (SGETQ-FNC-CSN) demande à la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, de mettre au rancart le rapport du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, rendu public le 9 mars dernier par son président, Claude Bédard.

*« Notre examen approfondi du document nous permet de réaffirmer, comme nous l'avons fait en mai dernier, que le rapport est un ramassis de données tronquées qui visent à dénaturer le télédiffuseur public et le réduire à un rôle marginal de simple programmeur, ce qui va justement à l'encontre de sa Loi constitutive »* a déclaré la présidente du SGETQ, Mme Annick Charette en rendant public l'analyse exhaustive menée par le syndicat.

L'analyse du SGETQ est justement basée sur la loi constitutive de Télé-Québec et reprend chaque recommandation du rapport Bédard à la lumière de la législation qui a fondé les objets et pouvoirs de la Société de Télédiffusion du Québec. Tout changement visant à restreindre ou à amoindrir ces fondements devraient, selon la procédure démocratique qui a toujours eu cours, être soumis à une commission parlementaire pour en débattre sur la place publique.

Le SGETQ déplore que la ministre Line Beauchamp continue d'accorder de la crédibilité à ce rapport et de citer ad nauseam des données, principalement sur la production interne et le pourcentage des budgets consacrés à l'écran, qui se révèlent être complètement fausses.

*« Le fait que le comité et le Ministère refusent de dévoiler les analyses ayant servi de référence à l'élaboration de ce rapport rend le tout encore plus suspect et invalide davantage son contenu. La transparence serait garante d'une certaine bonne foi. De plus nous demandons à la Ministre qu'elle cesse de prôner son application alors que la démonstration est concluante quant au peu de crédibilité de certains chiffres, données et tableaux, de même que l'illusoire faisabilité de plusieurs recommandations »* de signaler Mme Charrette.

C'est pourquoi le SGETQ demande à Mme Beauchamp, de mettre au rancart ce rapport dont la teneur et la portée ne permettront absolument pas de donner priorité à l'écran mais plutôt de démolir cette institution publique nécessaire au développement culturel et social du Québec. Du même coup, elle enlèvera cette épée de Damoclès qui pend au dessus des têtes des artisanes et des artisans de Télé-Québec dont le leitmotiv a toujours été depuis plus de 35 ans de présenter à l'écran prioritairement des émissions de qualité.

Source :  
Sylvio Morin  
Vice-président à l'information  
SGETQ

Pour info :  
Annick Charette  
Présidente  
SGETQ  
514-521-2424, poste 2035